

Résultats des fouilles archéologiques de la section 3

A l'issue d'un diagnostic préventif au premier trimestre 2019, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a prescrit la réalisation de fouilles archéologiques avant le démarrage des travaux de la section 3.

Ces fouilles ont été menées par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) entre mars 2021 et mai 2022.



Équipes de l'INRAP

Elles ont confirmé des occupations datant de l'âge du Bronze (-2200 à -800 av JC), de l'âge du Fer (-800 à 0 av JC) et du Moyen-Age en mettant notamment à jour des poteaux de greniers, des foyers à pierres chauffées, des traces de bâtiments circulaires et bâtiments quadrangulaires, deux enclos funéraires quadrangulaires, une nécropole d'environ 350 sépultures, et la voie antique Rennes-Carhaix.

CONTACTS :
grand-ouest@inrap.fr
<https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Bretagne>



Vue aérienne des fouilles dans le secteur de Croas Anna (Glomel)

EN SAVOIR PLUS

L'association d'activités artistiques dans l'opération

Pendant 1 an, les travaux de la section 2 ont été accompagnés par l'association « Aux 2 bouts de la Terre » qui développe un projet artistique et culturel autour de la route en construction : extraction de pigments à partir des sols rencontrés lors du chantier pour utilisation en couleur, utilisation des sols pour sculptures, photographies...



Exposition des œuvres créées

Les œuvres ont été exposées, notamment à la médiathèque de Rostrenen. Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, le 18 septembre 2022, une visite publique du chantier a été encadrée par l'association.



Promenade sur le chantier de la route

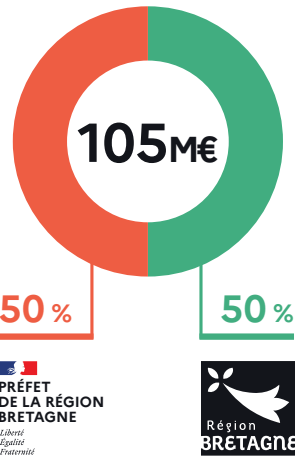
LES OBJECTIFS DU PROJET

L'opération de mise à 2x2 voies de la RN164 est un projet structurant pour la Bretagne et l'attractivité des territoires traversés. Elle est divisée en plusieurs tronçons. Certains sont à l'étude (Mûr de Bretagne), d'autres en travaux (Rostrenen) ou déjà mis en service (Loudéac, Saint-Méen et Châteauneuf-du-Faou).

L'activité des travaux sera encore intense en 2023 avec la poursuite des chantiers de Merdrignac, Plémet et Rostrenen. Dans le secteur de Rostrenen, sur les 15 km de l'opération, les 9.5 km des sections 2 et 3 sont actuellement en travaux (voir pages précédentes).

LES ACTEURS ET LE FINANCEMENT

L'État, représenté par la DREAL Bretagne, est maître d'ouvrage des travaux de mise à 2x2 voies de la RN164. La maîtrise d'œuvre, également assurée par l'État, est réalisée par le Service d'Ingénierie Routière de la Direction Interdépartementale des Routes Ouest (DIR Ouest). Le budget de l'opération a été inscrit sur le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2022 à hauteur de 65M€ pour les études, procédures et acquisitions des 3 sections et les travaux des sections 1 et 2, et à hauteur de 40 M€ pour les travaux de la section 3 par anticipation exceptionnelle du CPER 2023-2027. Il est co-financé par l'État (50%) et la région Bretagne (50%).



LE CALENDRIER DU PROJET

SECTION 1 DÉVIATION DE PLOUGUERNÉVEL

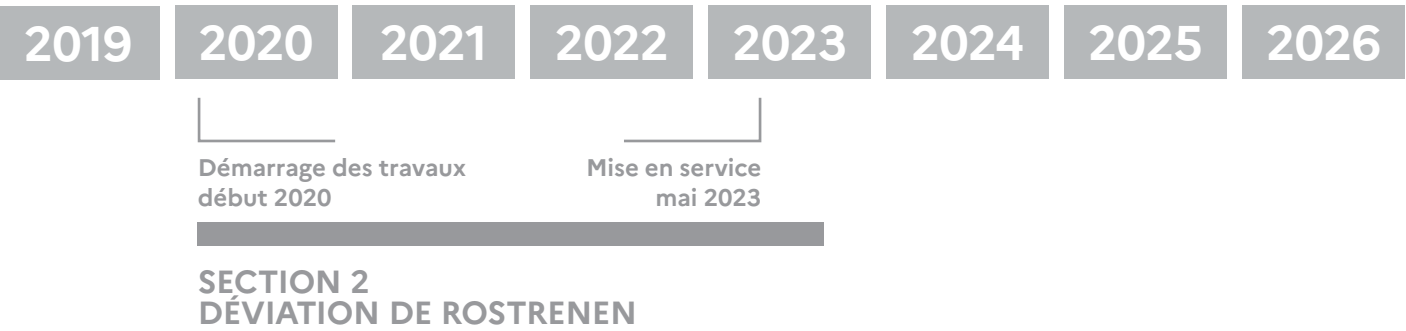
Démarrage des travaux
début 2019

Mise en service
juillet-2022

SECTION 3 LIAISON LOMEVEN - KERMABJEAN (GLOMEL)

Démarrage des travaux
novembre 2022

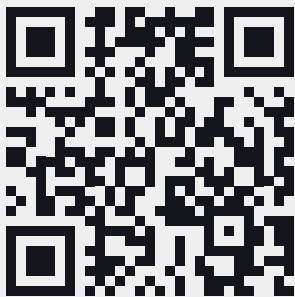
Mise en service
courant 2026



EN IMAGES



Survol en drone de la RN164 mise à 2x2 voies entre Glomel et Plouguernével septembre 2021



Timelapse de la construction du passage supérieur de la RD790 sur la RN164 (Rostrenen)

Source : Groupe Pigeon

RN164 MISE À 2X2 VOIES INFO ROSTRENNEN

MAI 2023
NUMÉRO 3



À LA UNE

MISE EN SERVICE IMMINENTE DE LA DEUXIÈME SECTION !

➤ Le projet de mise à 2x2 voies de la RN164 dans le secteur de Rostrenen va franchir une étape importante : après 3 ans de travaux, la section 2 (déviaton de Rostrenen) va être ouverte à la circulation en mai 2023.

La section 1 (déviaton de Plouguernével) a été mise en service en juillet 2022. Après des fouilles archéologiques, les premiers travaux de la section 3 (liaison Kermabjean-Lomeven à Glomel) ont démarré en novembre 2022.

INFORMEZ-VOUS SUR LE PROJET

Pour suivre les étapes du projet d'aménagement de la RN 164 - Secteur de Rostrenen rendez-vous sur le site de la DREAL Bretagne : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr (onglet « Infrastructures, sécurité, transports »)
Pour nous contacter : rn164-rostrenen@developpement-durable.gouv.fr - Téléphone : 02 99 33 44 82





DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE LA SECTION 3

La section 3 consiste en un tracé neuf de 4.3 km incluant un échangeur avec la RD3. Il comporte 5 ouvrages d'art dont un passage pour grande faune. Après l'achèvement des fouilles archéologiques au printemps 2022 (cf. ci-après), les travaux d'ouvrages d'art ont démarré en novembre 2022, en avance par rapport au planning initial. Le dynamisme de l'avancement sur cette opération a permis d'obtenir 40 M€ en plus du budget inscrit initialement au CPER 2015-2022 (cf. Acteurs et financement). Sur la « section courante », les travaux de terrassements, assainissement, chaussée et équipements démarreront au printemps 2024 et se poursuivront jusqu'à la mise en service prévue en 2026.



Ouvrage d'art n°15 : passage supérieur pour grande faune

FIN DES TRAVAUX DE LA SECTION 2

La section 2 consiste en la construction d'un tracé neuf de 5.3 km au droit de la commune de Rostrenen et incluant un échangeur complet avec la RD790. Elle comporte 8 ouvrages d'art, et leur rétablissement associé (voie communale, route départementale), dont 2 passages pour la grande faune ainsi que 2 bassins de rétention des eaux pluviales, et plusieurs ouvrages hydrauliques équipés de banquettes pour la faune. Les principaux travaux (terrassement, assainissement, chaussées) ont été achevés en 2022. Le premier trimestre 2023 a été consacré à la réalisation des équipements : dispositifs de retenue, signalisations verticale et horizontale. La mise en service de la section 2 est prévue pour mai 2023.

MISE EN SERVICE DE LA SECTION 1

Les travaux ont consisté en l'aménagement sur place de 5.9 km de 2x2 voies au droit de Plouguernevel avec la réalisation de 5 ouvrages d'art dont 2 passages pour grande faune. Deux ouvrages hydrauliques ont été réalisés, notamment sur le ruisseau du Petit Doré, et équipés de banquettes facilitant la circulation de la petite faune. Par ailleurs, 7 bassins de rétention des eaux pluviales ont également été créés, agrandis ou réhabilités. Une première mise en service a eu lieu mi-juillet 2022 depuis le lieu-dit Kermaudez, à l'Est, jusqu'au giratoire de Kerlouis, à l'ouest. Le 6 octobre 2022, un tronçon supplémentaire d'environ 1,5 km a été mis en service jusqu'à l'échangeur de la RN164 avec la RD790.

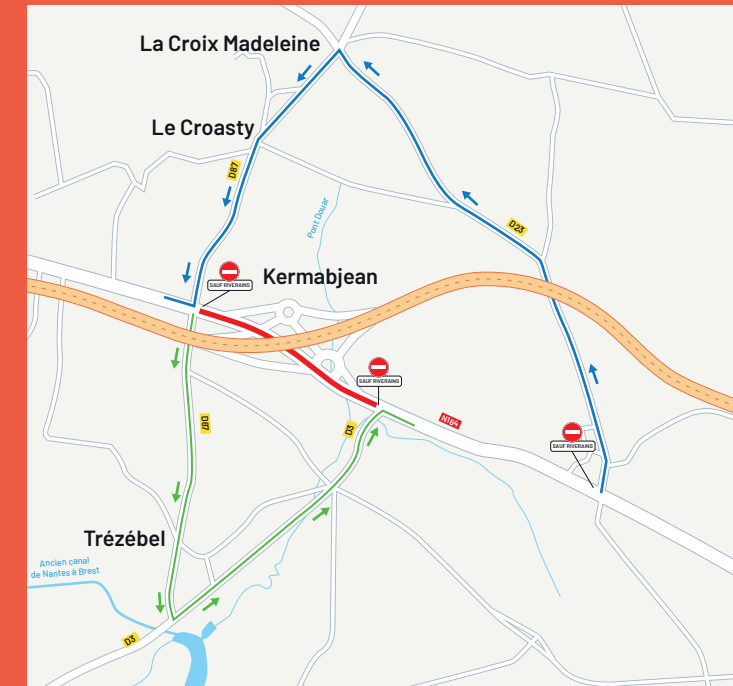
PROCHAINS TRAVAUX

- > **Sur la section 1**, des travaux de mesures compensatoires environnementales se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2023 tandis que les aménagements paysagers commenceront à l'hiver 2023/2024.
- > **Pour la section 2**, des travaux de finition se poursuivront quelques semaines après la mise en service prévue en mai avant que les travaux de plantation et de mesures compensatoires environnementales ne débutent à l'hiver 2023/2024.
- > **Les travaux d'ouvrages d'art de la section 3**, qui sont en cours, s'achèveront mi-2024, peu de temps après le démarrage des terrassements de la « section courante » prévu en avril 2024.



Échangeur RN164 / RD790 à Rostrenen

LES DÉVIATIONS MISES EN PLACE



Préalablement à la mise en service de la section 2, la RN164 sera fermée dans les 2 sens de jour, pendant 2 semaines (du 22 mai au 2 juin 2023), pour des travaux de raccordement de chaussée à Kermabjean.

ZOOM SUR

Les mesures environnementales

Sur les chantiers des différentes sections, des mesures environnementales ont été mises en place avant et pendant les travaux de terrassement pour réduire l'impact sur le milieu naturel :

- ▶ des mares de substitution ont été créées aux abords du chantier pour les batraciens,
- ▶ des hibernaculum, composés d'un lit de pierres surmontées d'un lit de végétaux, ont été réalisés pour constituer des refuges pour les reptiles,
- ▶ au total, cette opération comporte 5 passages pour grande faune (soit 1 tous les 3 km en moyenne),
- ▶ de nombreux ouvrages hydrauliques sont équipés de banquettes permettant leur franchissement « à sec » par la petite faune.



Hibernaculum sur la section 2

Pendant les travaux, un contrôle extérieur environnemental est assuré systématiquement pour assurer la cohérence entre les travaux réalisés et les prescriptions des arrêtés d'autorisation environnementale.

Le projet routier a un impact sur 9,98 ha de zones humides. En réponse, l'opération prévoit environ 30 ha de mesures compensatoires qui se déclinent de la manière suivante :

- ▶ 18 ha de restauration de zone humide dégradée (sites de Kerlouis à Plou-

guernevel, Ar Faouedic à Rostrenen, Toul Ar Soudard et St-Jacques à Kergrist Moëlou),
▶ 11 ha de zone humide « remarquable » acquise à titre conservatoire au lieu-dit Goasauter à Glomel,
▶ 1 ha d'effacement d'anciens bassins de rétention le long du Petit Doré.

Les travaux des mesures compensatoires environnementales de la section 1 ont commencé parallèlement à la réalisation de la 2x2 voies et devraient s'achever d'ici la fin de l'année 2023. Pour les sections 2 et 3, les études de conception sont en cours et les travaux commenceront à l'automne 2023.

21 000 M

de haies plantées en compensation des 8480 m de haies impactées

+ DE 10 ha

de bois et massifs arbustifs recréés pour 3,7 ha de boisements défrichés

Enfin, un suivi des mesures environnementales compensatoires sera réalisé par la DREAL sur une période de 30 ans avec obligation de résultat (exemples : fonctionnalité des zones humides restaurées). Des compte-rendus réguliers seront adressés par la DREAL aux services de la police de l'environnement de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes-d'Armor.



Section 1 : effacement d'un ancien bassin de rétention (BR5) et recréation d'une zone humide